



Fiche de données de sécurité

Date de création

27/06/2016

Date de révision

27/06/2016

1 - Identification du Produit et de la Société

Nom du Produit : Chlordecone alcohol

Code produit : C232ME

A2S Analytical Standard Solutions

284 rue Blaise Pascal

33127 St Jean d' Illac

Tél : 09.66.95.05.49

2 - Identification des Dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Liquides inflammables (Catégorie 2), H225

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3), H331

Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3), H311

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 3), H301

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 1), H370

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

F Facilement inflammable R11

T Toxique R23/24/25, R39/23/24/25

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Contenu d'étiquette

Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008



Pictogramme

Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Informations Additionnelles sur les Dangers

aucun(e)

Autres dangers

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

27/06/2016

3 - Informations sur les Composants

Nom du Produit	Numéro CAS	N° CEE	Numéro d'Index
Chlordecone alcohol	1034-41-9	n.d.	n.d.
Methanol	67-56-1	200-659-6	603-001-00-X

Solution dont la concentration peut varier entre 0,1 et 2000µg/mL par produit.

4 - Mesures de Premiers Secours

PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Pour les précautions, voir section 2.2

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection faciale et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Contact total

Matériel: caoutchouc butyle épaisseur minimum: 0,3 mm Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé :Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0,4 mm Temps de pénétration: 31 min

Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,

Méthode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge, Le type d'équipement de protection doit être sélectionnée en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type AXBEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen

de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

a) Aspect Forme: liquide

Couleur: incolore

b) Odeur piquante

c) Seuil olfactif donnée non disponible

d) pH donnée non disponible

e) Point de fusion/point de congélation

Point/intervalle de fusion: -98 °C

f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

64,7 °C

g) Point d'éclair 9,7 °C - coupelle fermée

h) Taux d'évaporation donnée non disponible

i) Inflammabilité (solide, donnée non disponible gaz)

j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité

Limite d'explosivité, supérieure: 36 % (V)

Limite d'explosivité, inférieure: 6 % (V)

k) Pression de vapeur 130,3 hPa à 20,0 °C

546,6 hPa à 50,0 °C

169,27 hPa à 25,0 °C

l) Densité de vapeur 1,11

m) Densité relative donnée non disponible

n) Hydrosolubilité complètement miscible

o) Coefficient de partage:

n-octanol/eau

Log Pow: -0,77

p) Température d'auto inflammabilité

455,0 °C à 1.013 hPa

q) Température de décomposition

Donnée non disponible

r) Viscosité donnée non disponible

s) Propriétés explosives Non-explosif

t) Propriétés comburantes La substance ou le mélange n'est pas classé comme oxydant.

Autres informations concernant la sécurité

Énergie minimale d'ignition 0,14 mJ

Conductivité < 1 µS/cm

Densité de vapeur Relative 1,11

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles

Des chlorures d'acide, Anhydrides d'acide, Oxydants, Métaux alcalins, Agents réducteurs, Acides

Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

LDLO Oral(e) - Humain - 143 mg/kg

Remarques: Poumons, Thorax ou Respiration: Dyspnée L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

DL50 Oral(e) - rat - 1.187 - 2.769 mg/kg

CL50 Inhalation - rat - 4 h - 128,2 mg/l

CL50 Inhalation - rat - 6 h - 87,6 mg/l

DL50 Dermale - lapin - 17.100 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Essai de Maximalisation - cochon d'Inde

Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

(OCDE Ligne directrice 406)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Test de Ames

S. typhimurium

Résultat: négatif

Test in vitro

Fibroblaste

Résultat: négatif

Mutation dans les cellules somatiques mammifères

Mutagenicité (Essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère -

Analysechromosomique)

Souris - mâle et femelle

Résultat: négatif

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Domage au fœtus non classifiable

Une classification selon la toxicité pour la fertilité n'est pas possible avec les données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

RTECS: PC1400000

L'alcool méthylique peut être fatal ou causer une cécité si avalé

Les effets dus à l'ingestion peuvent inclure: Migraine, Vertiges, Somnolence, acidoses métaboliques,

Coma, crises d'épilepsie

Les symptômes peuvent être retardés. Dommages de : Foie, Reins
Système nerveux central - Difficultés respiratoires - Basé sur l'évidence de l'effet sur l'Homme

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour le poisson mortalité CL50 - *Lepomis macrochirus* - 15.400,0 mg/l - 96 h

NOEC - *Oryzias latipes* - 7.900 mg/l - 200 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 - *Daphnia magna* - > 10.000,00 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues Inhibition de la croissance CE50 - *Scenedesmus capricornutum* (algue d'eau douce)
- 22.000,0 mg/l - 96 h

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 5 d

Résultat: 72 % - rapidement biodégradable

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) 600 - 1.120 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 1.420 mg/g

Demande théorique en oxygène 1.500 mg/g

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation *Cyprinus carpio* (Carpe) - 72 d à 20 °C - 5 mg/l

Facteur de bioconcentration (FBC): 1,0

Mobilité dans le sol

Ne va pas être absorbé par le sol.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

Stabilité dans l'eau à 19 °C 83 - 91 % - 72 h

Remarques: S'hydrolyse au contact de l'eau. S'hydrolyse facilement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU

ADR/RID: 1230 IMDG: 1230 IATA: 1230

Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: MÉTHANOL

IMDG: METHANOL

IATA: Méthanol

Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3 (6.1) IMDG: 3 (6.1) IATA: 3 (6.1)

Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Marine polluant: no IATA: no

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

16. AUTRES DONNÉES

Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3

Acute Tox. Toxicité aiguë

Flam. Liq. Liquides inflammables

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

F Facilement inflammable

T Toxique

R11 Facilement inflammable.

R23/24/25 Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R39/23/24/25 Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Autres informations

GARANTIE

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs en suivant les dispositions mises en œuvre suite à la démarche Qualité du Laboratoire de Fabrication. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société **A2S**, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

LIMITE DE RESPONSABILITÉ

A utilisation exclusive pour la recherche et le développement ; ne pas utiliser à des fins pharmaceutiques.

Pour tout renseignement complémentaire consulter le site suivant : <http://sitem.herts.ac.uk/aeru/iupac/>